

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Retracer l'histoire d'Étretat entre le début des années 1850 et l'aube des années 1960 signifie d'abord relater l'histoire du fait balnéaire sur la Côte d'Albâtre (Seine-Maritime). De façon plus générale, la balnéarisation des villes et littoraux maritimes est un phénomène marquant de cette période à cheval sur deux siècles, aussi bien en France qu'en Europe ou dans le reste du monde. En ces prémisses, ce processus s'inscrit dans l'essor d'un second type de voyage d'agrément, la villégiature, qui peut être tenue pour une forme de « sédentarité nouvelle¹ ».



Carte 1. La côte d'Albâtre, du Havre au Tréport (Seine-Maritime).

¹ URBAIN Jean-Didier, *Sur la plage. Mœurs et coutumes balnéaires (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Payot, coll. « Essais Payot », 1994, p. 16.

L'écllosion de ce phénomène fut permise :

- en premier lieu, par le changement de statut de ce qui constitue comme l'épicentre de la station balnéaire : la mer. Celle-ci, « attractive sur les rivages de la Méditerranée sous l'Antiquité, puis répulsive au tournant du Moyen Âge, espace de contemplation aux vertus thérapeutiques à partir du XVIII^e siècle, [...] devient un lieu hédonique au XX^e siècle² », les bains « à la lame » pour motifs médicaux faisant peu à peu place au « *farniente* » ;
- en second lieu, par le fait que « le capitalisme marchand du XVIII^e siècle s'est exprimé, en Europe de l'Ouest et dans le Nord-Est des États-Unis, par l'émergence d'un tourisme élitare, dont les bases matérielles reposaient sur les investissements des familles de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie. Le capitalisme industriel du [premier] XIX^e siècle a profondément retenti sur la diffusion spatiale du tourisme en Europe occidentale, par la construction de stations thermales et balnéaires, et en Amérique du Nord [...]. L'impérialisme de la seconde moitié du XIX^e siècle a pour sa part été le vecteur de la diffusion spatiale rapide du tourisme dans les colonies de peuplement et dans les colonies d'exploitation³ ».

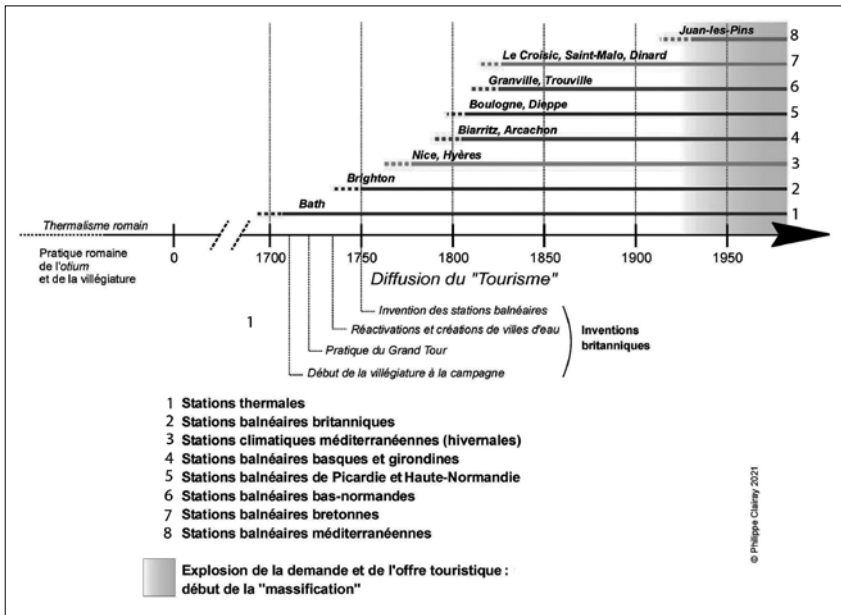


Schéma I. Chronologie de l'apparition des stations balnéaires en Europe, par régions (vers 1700-vers 1950)

Source : CLAIRAY Philippe, « Les stations balnéaires de Bretagne : des premiers bains... à l'explosion touristique des années 1960 », thèse de doctorat en histoire contemporaine, dir. Claude Geslin, université de Rennes 2, 2003, document 18.

2 RIEUCAU Jean et LAGEISTE Jérôme, « La plage, un territoire singulier : entre hétérotopie et antimonde », *Géographie et cultures*, n° 67, 2008, p. 3-6 (p. 3).

3 GAY Jean-Christophe et DECROLY Jean-Michel, « Les logiques de la diffusion du tourisme dans le monde : une approche géohistorique », *L'Espace géographique*, t. 47, 2018/2, p. 102-120 (p. 116-117).

Naturellement, ce phénomène n'est pas plus propre à la France qu'il n'y est né, puisque son origine est à rechercher du côté de l'Angleterre (voir le schéma ci-dessus). Toutefois, son éclosion sur les côtes françaises « a représenté un phénomène bien plus important que partout ailleurs [...]. Cette particularité tient pour une bonne part au fait que la France était déjà une destination touristique très attractive en Europe, [...] [mais aussi] à la grande longueur du littoral français, notamment sur sa façade ouest, là où la fraîcheur de la mer répondait aux attentes en vogue à l'époque. Mais une telle urbanisation n'aurait pas été possible si elle n'avait pas été favorisée par la disponibilité des terrains sur lesquels elles furent implantées⁴ ».

LA « STATION BALNÉAIRE », UN OBJET D'ÉTUDES EN CONSTRUCTION

Même si « la construction de modèles de trajectoires de stations apparaît [...] vaine⁵ » tant chaque cas semble irréductible à tout essai en matière de taxinomie, ces mutations affectant les stations balnéaires peuvent se formaliser selon les cinq phases ci-après, définies par le géographe Jean-Marie Miossec⁶ :

– durant la phase 0, dite « pré-touristique [...], le territoire est soit traversé (transit) mais pas visité, soit trop éloigné pour pouvoir être un but de vacances (isolement); il n'y a pas de station; la demande touristique ne connaît pas ce territoire et ne s'y intéresse pas »;

– durant la phase 1, « le tourisme se manifeste timidement [...] par une station pionnière née du désenclavement; les populations réceptrices observent avec curiosité ou indifférence ce kyste [*sic*]: la fonction touristique de l'espace est extrêmement faible et ne provoque pas d'équipement notable ni d'externalité appréciable; les touristes ont une perception sommaire de l'espace ». Là se situe le début de la « mise en tourisme » d'Étretat, même si ce concept prête à débat;

– durant la phase 2, « dès que la station pionnière a montré que l'activité est viable [...], les stations se multiplient, les infrastructures naissent; main-d'œuvre, produits alimentaires, eau, etc., affluent vers les stations; le volume des touristes augmente et ceux-ci reconnaissent certaines portions de l'espace ». Se met alors en place « la trilogie indispensable au lancement d'une nouvelle station: l'équipement technique, sous le signe de la modernité, l'infrastructure ludique, sous le signe de

4 VIDAL Roland, « L'urbanisme balnéaire : processus de colonisation ou aménagement durable du littoral? L'exemple de Sables-d'Or-les-Pins (Côtes-d'Armor, 1924), modèle précurseur de cohérence territoriale », *Projets de paysage*, n° 7, 4 janvier 2012, p. 4.

5 VLÈS Vincent, « Avant-propos. Les processus de transformation des trajectoires locales des stations et aires touristiques: des questions modélisables? », *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n° 39, 2015, § 8.

6 MIOSSSEC Jean-Marie, « Un modèle de l'espace touristique », *L'Espace géographique*, t. 6, n° 1, 1977, p. 41-48 (p. 46-47).

la distinction et du luxe, et le parc immobilier, sous le signe de l'hygiénisme et de la cure climatique⁷ »;

– durant la phase 3, dite « phase d'organisation, chaque station organise son environnement (animation, excursions, etc.). Des spécialisations et des concurrences naissent dans l'espace, avec un début de ségrégation dans les clientèles des stations »;

– durant la phase 4, on « tend vers une saturation : un système pyramidal de stations hiérarchisées se consolide, la connexité des voies de communication tend à être maximale, recréant les paysages encombrés d'infrastructures que le touriste fuyait. [...] Certains types de touristes, ne retrouvant plus le territoire dont ils avaient l'habitude, s'évadent vers d'autres horizons plus périphériques ». Dès lors, « deux moyens de lutte essaient d'enrayer ce phénomène quelque peu catastrophique [...] : la partition ou ségrégation de l'espace (aménagement, politique de sauvegarde, mouvement écologique, etc.); la possibilité de formes de substitution, c'est-à-dire de création de nouvelles formes de tourisme, de nouvelles valeurs récréatives ».

Ce modèle, s'il présente l'avantage de la clarté et semble garder une certaine pertinence⁸, recèle toutefois un certain nombre de limites. En effet, tout d'abord, il ne prend en compte que la station, entièrement vouée à une seule activité, et n'évoque pas la balnéarisation d'espaces urbains. En outre, et de manière plus globale, nous ne nous interdirons pas de procéder à des adaptations de ce modèle lorsque cela semblera s'imposer.

À première vue, « quelques conditions très simples⁹ » ont présidé à la création des premières stations balnéaires : l'existence d'un cordon sablonneux ou non pouvant être aménagé en plage, ainsi que de capacités d'accueil minimales et de moyens de transport adaptés. Dans le cas d'Étretat, nous verrons si ces hypothèses se confirment ou non mais, d'ores et déjà, on peut avancer le fait que cette destination ne correspond que très partiellement à ce schéma général.

D'après Johan Vincent, « les études balnéaires ne se sont multipliées qu'à partir des années 1980. Beaucoup se sont centrées uniquement sur les classes les plus aisées, car c'est la partie la plus visible, aux divertissements facilement identifiables : promenade, chasse, pêche, casino, musique, gala, sports, course de chevaux... [...] Si le baigneur est omniprésent, les populations locales ont tendance à être absentes » (et cela est d'autant plus regrettable lorsque l'on étudie la balnéarisation d'une ville préexistante). Un semblable retard caractériserait le milieu

7 BOUNEAU Christophe, « Le rôle de la Compagnie des chemins de fer du Midi dans les trajectoires d'innovation des aires touristiques du Grand Sud-Ouest de 1852 à 1937 », *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n° 39, 2015, § 32.

8 Il est repris entre autres dans l'ouvrage de Jérôme Piriou, *La région touristique. Une co-construction des acteurs du tourisme*, vol. 1, Londres, ISTE Editions, coll. « Tourisme et systèmes de mobilité », 2018, p. 56-57.

9 BOUHIER Abel, « La fonction balnéaire et le tourisme sur la côte vendéenne, des Sables-d'Olonne à l'anse d'Aiguillon », *Norois*, n° 10, avril-juin 1956, p. 163-190 (p. 164).

des chercheurs britanniques, lesquels abordèrent de surcroît l'histoire du fait balnéaire surtout à travers le prisme de celle des loisirs¹⁰.

Néanmoins, « peu à peu, les disciplines du tourisme se sont attachées à la compréhension et à la qualification des trajectoires des stations touristiques [...], en tant que modalités d'organisation qui se reproduisent dans le temps [...]; la question de l'innovation y est partout présente¹¹ ». En parallèle, il convient de garder à l'esprit le fait que le tourisme est synonyme d'« invention des lieux¹² » et que, par conséquent, il est générateur de modalités spécifiques en matière d'organisation spatiale de ceux-ci.

Quant à l'étude du patrimoine de la villégiature, « lancée en 1989 par le Laboratoire de recherche sur le patrimoine français, [elle] a donné lieu à de nombreuses monographies portant sur les villes d'eaux, thermales ou balnéaires [...]. L'ensemble de ces travaux a considérablement fait avancer l'état des connaissances, tant du point de vue de l'urbanisme que de l'architecture¹³ ».

Il s'agit enfin de « décrire les effets directs et indirects dus à l'intrusion du fait touristique sur les espaces et les sociétés du littoral français¹⁴ », la diversité des cas envisagés étant justiciable d'analyses particulières, comme celle que nous allons mener concernant la station étretataise.

ÉTRETAT, UNE STATION BALNÉAIRE ?

Une telle question peut paraître quelque peu déplacée au premier abord, tant la plupart des travaux historiques et géographiques *ad hoc* font de l'équation « Étretat = une station balnéaire » un truisme. Or si l'on ajoute foi à une des définitions le plus communément admise, celle de l'Équipe MIT (selon laquelle la station touristique « se définit par la primauté de l'activité touristique dans le lieu¹⁵ »), c'est beaucoup moins évident quand on songe que l'économie locale étretataise fut longtemps marquée par la cohabitation d'activités traditionnelles longtemps vivaces (les pêcheries) avec le tourisme. De même, l'assimilation, selon la même source, d'Étretat à un simple « lieu touristique », c'est-à-dire : que l'on se contente de visiter sans y séjourner, n'est absolument pas recevable.

-
- 10 VINCENT Johan, *L'intrusion balnéaire. Les populations littorales bretonnes et vendéennes face au tourisme (1800-1945)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2008, p. 13-17; SPODE Hasso, « La recherche historique sur le tourisme. Vers une nouvelle approche », *Mondes du tourisme*, n° 2, décembre 2010, p. 4-18 (p. 10).
 - 11 VLÈS Vincent, « Avant-propos. Les processus de transformation des trajectoires locales des stations et aires touristiques : des questions modélisables ? », art. cité, p. 5.
 - 12 FAGNONI Édith, « Le tourisme, un organisateur d'espace », in Laurent TISSOT (dir.), *L'attrait d'ailleurs. Images, usages et espaces du voyage à l'époque contemporaine*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, coll. « Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques », 2010, p. 201-216 (p. 201).
 - 13 JUSTOME Élisabeth, « L'influence des réseaux dans la naissance et l'évolution des stations de villégiature : l'exemple de la Côte de Granit rose (Côtes-d'Armor) », *In Situ*, n° 6, 2005, § 1 et § 2.
 - 14 RENARD Jean, « Le tourisme : agent conflictuel de l'utilisation de l'espace littoral en France », *Noroi*, n° 121, janvier-mars 1984, p. 45-61 (p. 45).
 - 15 KNAFOU Rémy, BRUSTON Mireille, DEPREST Florence *et al.*, « Une approche géographique du tourisme », *L'Espace géographique*, t. 26, n° 3, 1997, p. 193-204 (p. 200).

Sans pousser trop loin la discussion sur ce point car elle nécessiterait d'amples développements, nous postulons le fait qu'Étretat ne représente pas un « corps étranger » au sein du paysage balnéaire qui s'est constitué en France à partir du XIX^e siècle mais bien la déclinaison d'un *autre modèle* de station touristique. Sans doute doit-on parler ici de « station-village [...], avec des infrastructures touristiques greffées à un village ancien, [qui se différencie de] la station intégrée [...], située en 'front de mer ou de neige' et dont les constructions bâties concentrées offrent tous services et activités¹⁶ ».

ÉTRETAT, UN « TERRAIN » DE RECHERCHE PARTICULIÈREMENT FERTILE POUR LA MISE EN ÉVIDENCE DE LA NOTION DE CIRCULATION BALNÉAIRE

S'agissant précisément d'Étretat, une sorte de fil rouge parcourant l'ensemble du présent ouvrage est constituée par le questionnement suivant, qui fut au fondement de notre démarche : comment ce petit port de pêche, « hameau misérable, ignoré de tous¹⁷ » vers 1850, a-t-il pu se hisser en quelques décennies au rang de station balnéaire française majeure à compter de la seconde moitié du XIX^e siècle ? En effet, à l'instar de l'ensemble de la Côte d'Albâtre, d'importantes « contraintes physiques (côte à falaises, [...], fort hydrodynamisme côtier)¹⁸ » semblaient en compromettre, voire en interdire le développement. Quant aux infrastructures de transport, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles ne constituaient pas non plus un facteur très favorable.

L'essentiel n'est donc pas là. Nous nous efforcerons de cerner cet « essentiel » qui fit que les « fées du tourisme » se penchèrent sur le berceau d'Étretat bien davantage que sur celui d'autres stations naissantes. Autrement dit, l'« invention » et le brillant succès de cette station ne relèvent nullement d'une quelconque fatalité. Il s'agit par conséquent de « dépasser les évidences géographiques qui sous-tendent l'approche classique de la relation entre une activité [le tourisme] et un milieu naturel [le littoral] » à l'aune de seules aménités présentées par tel ou tel lieu. De même, il convient de se prémunir contre l'idée que le site étretatais, par sa majesté toute particulière, était inéluctablement voué à attirer les touristes. N'oublions pas, en effet, qu'« aucun espace, aussi spectaculaire soit-il, n'est par nature un espace à vocation touristique ; tout est une question de regard, d'évolution culturelle du regard dans une perspective géo-historique, celle du temps long cher à Fernand

16 PIRIOU Jérôme, « Enquête sur la région touristique. Une recherche sur les pratiques spatiales de dimension régionale des acteurs du tourisme », thèse de doctorat en géographie, dir. Philippe Violier, université d'Angers, 2012, p. 94.

17 BULLOZ Jacques-Ernest, *Conférences populaires avec projections lumineuses. Les provinces de France. Haute-Normandie (Eure, Seine-Inférieure)*, Paris, Maison artistique d'éditions photographiques et de vulgarisation par l'image, 1900, p. 13.

18 RIEUCAU Jean, « La société maritime face aux nouvelles populations littorales. L'exemple de la Haute-Normandie », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 63^e année, n° 3, juin 1986, p. 183-204 (p. 184).

Braudel¹⁹ ». Ces remarques, en toute hypothèse, doivent nous prémunir contre toute tentation d'ordre téléologique.

Afin de tenter de résoudre cette « énigme » telle que nous venons de la définir, il convient selon nous de mettre en avant la notion, fondamentale, de circulation. Celle-ci constitue le thème central de l'un des axes de recherche (le n° 1) du Centre de recherches en histoire internationale et atlantique – CRHIA, rattaché aux universités de Nantes et de La Rochelle et sous l'égide duquel s'est placée notre thèse, reprise partiellement dans le présent ouvrage.

Cette notion se décline actuellement, dans le champ historiographique, en de multiples thématiques qui vont par exemple de l'étude des empires coloniaux sous l'angle du genre à celle des échanges de savoirs et d'idées dans le domaine migratoire²⁰.

Un tel investissement du champ de la recherche en sciences humaines et sociales n'est certes pas nouveau : « Depuis les années 1990, le prisme circulatoire, et notamment celui de la circulation des idées, occupe une place de plus en plus importante dans les programmes de recherches, et ce, dans toutes les disciplines²¹ ». On notera, sans trop s'y attarder dans le cadre du présent ouvrage, que cette thématique a partie liée avec l'histoire globale et l'histoire connectée, mais aussi, par le rapprochement fécond qu'en opère Roger Chartier avec les notions de réception et d'interprétation²².

Adaptée au domaine balnéaire, cette notion trouve pleinement son sens dès lors que le processus de balnéarisation « repose toujours sur la circulation internationale d'idées et de pratiques ». Or ce « paradoxe apparent d'une généralisation (par circulation) d'un modèle construit sur des spécificités territoriales et culturelles²³ » est particulièrement intéressant car, au fond, on pourrait définir la circulation balnéaire comme un phénomène dynamique reposant sur des éléments d'ordres à la fois matériel (site particulièrement attractif sur le plan esthétique, moyens de transport permettant un accès suffisamment commode, capacités d'hébergement minimales) et immatériel (presse, littérature, publicité, guides touristiques...) dont la combinaison crée une « envie » à l'endroit d'un lieu donné propice à un potentiel développement touristique.

19 DUHAMEL Philippe et KNAFOU Rémy, « Tourisme et littoral : intérêts et limites d'une mise en relation », *Annales de géographie*, t. 112, n° 629, janvier-février 2003, p. 47-67 (p. 48) ; GIRARD Eudes, « La Pointe du Raz : la construction sociale d'un espace littoral touristique majeur du territoire français », *Cybergeog: European Journal of Geography*, mis en ligne le 9 novembre 2018, § 1.

20 Voir CHAILLOU-ATROUS Virginie et LE JEUNE Françoise (dir.), *Les circulations européennes à l'âge des empires coloniaux au XIX^e siècle. Une identité genrée?* Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Enquêtes et documents », 2020 ; RYGIEL Philippe, *L'ordre des circulations? L'Institut de droit international et la régulation des migrations (1870-1920)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Histoire contemporaine », 2021.

21 GÉRARDIN-LAVERGE Mona et COLLIER Anne-Claire, « Circulation et production des savoirs », *Terrains/Théories*, n° 11, 2020, § 5.

22 CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n° 6, novembre-décembre 1989, p. 1505-1520.

23 VIDAL Laurent et DA COSTA GOMES Paulo Cesar, « Entre la ville et la mer, entre la France et le Brésil : penser la balnéarisation », *Confins*, n° 39, 2019, § 27 ; TALANDIER Magali, « Circulation et renouvellement des codes et des pratiques balnéaires », in Philippe DUHAMEL, Magali TALANDIER et Bernard TOULIER (dir.), *Le balnéaire. De la Manche au monde. Colloque de Cerisy* [11 au 17 juin 2013], Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Art & société », 2015, p. 177-188 (p. 178).

Comment caractériser la circulation balnéaire ? Indubitablement, celle-ci revêt plusieurs dimensions, dont seules les deux suivantes seront évoquées ici :

– réticulaire : « Les villes balnéaires, communément étudiées comme des unités plus ou moins autonomes, font aussi et peut-être avant tout, partie d'un réseau, avec des hiérarchies et des circuits, où l'on peut même observer certaines spécialisations dans la fréquentation et les équipements²⁴ » ;

– à double sens : en effet, « étudier la circulation des modèles vise à dépasser l'idée de simple transfert pour observer et analyser les éventuels effets d'appropriation, d'hybridation, de métissage, d'échanges ou bien encore de réciprocité qui se tissent par ces mécanismes visibles et invisibles²⁵ ».

Il reste que ce modèle général ne saurait sans doute tout expliquer. À cet égard, il n'est pas dans notre propos de nous enfermer dans des catégories homogénéisantes renvoyant systématiquement à un registre de la circulation faisant l'objet, selon d'aucuns, d'une « certaine fétichisation²⁶ ». Dans le même ordre d'idée, nous nous efforcerons de nuancer la notion de « téléguidage » exclusif de la vie balnéaire étreataise par des « étrangers », qui voudrait notamment que, pendant la période considérée, la municipalité de ce bourg ait laissé les coudées franches aux exploitants du casino, en particulier. Il n'en demeure pas moins que cette commune représente, à notre sens, l'archétype de la station investie par des acteurs extérieurs se comportant en colonisateurs en y important des modèles, urbanistiques notamment, peu soucieux des réalités locales préexistantes.

BORNAGE CHRONOLOGIQUE DE NOTRE TRAVAIL

Le choix de débiter notre analyse aux alentours de 1850 se justifie ne serait-ce que par le fait que – acte ô combien symbolique – des entrepreneurs avisés posèrent à Étretat les premières pierres – ou planches de bois, pour être exact – du casino-établissement de bains, en 1852. Cette station accuse en tout cas un certain décalage par rapport à nombre de concurrentes de la Côte d'Albâtre qui, à l'image de Dieppe, virent quant à elles arriver des villégiateurs dès la première moitié du XIX^e siècle ; à l'inverse, son décollage est plus précoce que plusieurs de ses autres rivales locales (telles que Criel-Plage), lequel date d'une période courant de la seconde moitié de ce siècle-là aux environs de 1900²⁷. Bien entendu, le choix de cette limite chronologique inférieure ne saurait nous dispenser de fréquents retours en arrière sur les décennies

24 VIDAL Laurent et DA COSTA GOMES Paulo Cesar, « Entre la ville et la mer, entre la France et le Brésil : penser la balnéarisation », art. cité, § 17.

25 TALANDIER Magali, « Circulation et renouvellement des codes et des pratiques balnéaires », art. cité, p. 177-178.

26 DOUKI Caroline et MINARD Philippe, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 54-4 bis, 2007/5, p. 7-21 (p. 21).

27 Voir MANASE Viviane, « Les villégiatures familiales de la Côte d'Albâtre (du Tréport au Havre) », *In Situ*, n° 3, 2010, annexe.

1830 et 1840, indispensables éclairages sur la genèse de l'incroyable « aventure » balnéaire étretataise.

Quant à la borne supérieure (vers 1960), son choix se justifie par l'importance capitale des quelque quinze ans d'après-guerre dans la renaissance de cette station balnéaire. En effet, la destruction totale ou partielle de ses monuments les plus emblématiques (hôtels *Blanquet* et *des Roches-Blanches*, casino) à l'instigation de l'occupant allemand avait sonné le glas d'une sorte d'âge d'or. Or plusieurs de ces édifices ne furent remis en état qu'à la toute fin des années 1950.

Naturellement, cette délimitation, telle que nous venons de la préciser, ne saurait nous amener à enserrer l'étude de la station d'Étretat dans un *continuum* marqué par une croissance ininterrompue du tourisme à son échelle.

La période 1850-1960 peut se scinder en trois sous-périodes assez identifiables et épousant pour partie les grandes tendances constatées ailleurs²⁸, et sont à la base du découpage de notre propos en trois parties :

- une première succession de phases (décollage, essor, maturité et recherche d'un second souffle) entre environ 1850 et la première guerre mondiale ;
- une véritable euphorie durant les Années folles et de grandes difficultés pendant les années 1930 ;
- des tentatives de reconstruction à partir de 1945.

Par ailleurs, nous avons pris le parti d'une démarche partiellement rétrospective, en débutant le déroulé de l'histoire du tourisme à Étretat avec les années 1945-1960, avant de reprendre le fil chronologique à compter de 1850, en d'autres termes, de « remonter [...] vers les premiers moments du balnéaire²⁹ » dans cette station. Ce choix repose sur la conviction que, durant cet immédiat d'après-guerre, une certaine tension y fut à l'œuvre, parmi les acteurs locaux (mairie, hôteliers...) et nationaux (État, aménageurs...), entre, d'un côté, la tentation d'exhumer les vieilles « recettes » qui avaient fait le (grand) succès de cette station depuis près d'un siècle, et de l'autre, le choix de faire table rase du passé – ce qui se manifesta principalement, sur le plan architectural, par la « suprématie incontestée de l'architecture moderne », dans un contexte où la guerre a « accéléré les processus d'innovation technologique et provoqué un changement des mentalités³⁰ ». Sur le plan méthodologique, l'adoption d'une démarche contrefactuelle peut être particulièrement féconde : celle-ci, en effet, en dépit des précautions qu'il convient de prendre en l'espèce, permet d'approcher un certain nombre de causalités essentielles à notre propos – car à la base-même du « miracle » étretatais tel qu'esquissé plus haut – au travers de questionnements du type : « Que serait-il advenu si... ? » À rebours, et par un effet de miroir, une

28 Voir notamment BOYER Marc, « L'invention du tourisme », *Pour mémoire*, n° hors-série, juillet 2012, p. 12-16 (p. 14).

29 VIDAL Laurent et DA COSTA GOMES Paulo Cesar, « Entre la ville et la mer, entre la France et le Brésil : penser la balnéarisation », art. cité, § 5.

30 Cité de l'architecture et du patrimoine, dossier de presse « Architecture en uniforme. Projeter et construire pour la seconde guerre mondiale. Exposition du 24 avril au 8 septembre 2014 », p. 4.

telle démarche éclaire potentiellement d'un jour nouveau les arbitrages effectués par ces mêmes acteurs au tout début du développement de la station étretataise, et après.

Enfin, notre démarche doit faire une place à part aux périodes de guerre incluses dans notre champ chronologique d'étude (1870-1871, 1914-1918 et 1940-1945), lesquelles, contrairement aux représentations que l'on s'en fait usuellement, ne sont pas, loin de là, synonymes d'arrêt de toute activité touristique.

LES SOURCES ÉCRITES EXPLORÉES

Les sources archivistiques

Les documents d'archives relatifs à Étretat entre 1850 et 1960 (dont la liste apparaît en annexe 2 du présent travail) sont conservés pour l'essentiel aux Archives départementales de la Seine-Maritime (AD76) et aux Archives nationales (AN).

Ils ne sont pas d'une grande « richesse » si on les compare par exemple à ceux afférents à Cabourg par exemple. De la même façon, l'incendie du fonds municipal de la mairie d'Étretat, survenu en 1952, prive vraisemblablement le chercheur de documents particulièrement précieux épargnés ailleurs.

En outre, s'agissant d'Étretat, certaines des sources disponibles, bien que d'une utilité avérée, présentent des insuffisances renforçant la double nécessité d'un examen critique et d'une prise de distance de la part de l'historien. En effet, les documents relatifs à cette commune contenus dans les liasses d'archives, au reste assez peu nombreux, recèlent une quantité d'informations trop limitée, par exemple sur le fonctionnement au quotidien de son casino ; bien pis, d'autres sont tout bonnement entachés d'erreurs manifestes : c'est ainsi le cas des listes nominatives des habitants de la commune, que nous avons intégralement dépouillées pour les années 1851, 1861, 1876, 1891, 1901, 1921, 1936 et 1962, et dont la vérification systématique des dates et lieux de naissance mentionnés nous réserva bien des surprises... Plus généralement, la quasi-absence d'appareil statistique digne de ce nom sur quasiment l'ensemble de la période, liée à une sensibilisation tardive des pouvoirs publics au fait touristique, nous prive en grande partie de chiffres notamment en termes d'arrivées totales de touristes et de fréquentation des hébergements marchands dans cette station. Naturellement, Étretat est loin de constituer un cas isolé en l'espèce.

Néanmoins, on relèvera l'existence de deux documents très précieux, à savoir les « états nominatifs des baigneurs et étrangers » effectués par un fonctionnaire de police aux 21 août 1856 et 23 août 1857 : en effet, ceux-ci recèlent des informations capitales sur l'identité, le lieu de résidence habituel (et, souvent même, l'adresse précise), la profession et le mode d'hébergement des touristes de séjour présents dans cette station un jour donné. À vrai dire, nous n'avons pas trouvé trace de tels

documents pour d'autres stations balnéaires. En toute hypothèse, ils sont nettement plus complets que les listes de baigneurs publiées par certains journaux balnéaires, lesquelles se bornent en général à mentionner la ville de résidence des intéressés (quand elles le font).

De plus, les autres documents que nous avons listés ci-dessus ne sont pas sans renfermer d'utiles renseignements sur les effets de l'irruption du tourisme dans cette localité surtout à partir des années 1850 : il en va ainsi bien sûr des recensements de la population communale, outils incomparables dont l'exploitation exhaustive nous permet d'appréhender concrètement les évolutions socio-économiques à l'œuvre à Étretat sur l'ensemble de la période considérée (ampleur des constructions de logements individuels dans l'espace et dans le temps, valeur locative réelle moyenne de ces biens, part des résidences secondaires, proportion d'emplois touristiques directs ou induits au sein de la population active locale...).

Les sources imprimées

Les sources imprimées couvrant notre période de recherche revêtent une importance d'autant plus grande que, à bien des égards, elles complètent les archives voire pallient les carences de celles-ci que nous venons de souligner. C'est tout particulièrement le cas :

– des guides touristiques, souvent les seuls à nous pourvoir en données factuelles telles que les tarifs des hôtels ou des entrées et des abonnements au casino d'Étretat, par exemple. Repris dans l'annexe 4, ils consistent surtout en de grandes séries tels les guides *Joanne*, qui permettent d'appréhender les grandes lignes de l'évolution des stations notamment en termes d'offre d'hébergements (capacité en nombre de chambres...);

– des articles de journaux. La mise en ligne massive, sur les sites internet de Gallica et de Retronews (Bibliothèque nationale de France), des principaux titres de la presse nationale et régionale française depuis leur création, nous permet d'en assurer un « dépouillement » très approfondi. En sus des œuvres de fiction (les romans, par exemple), d'un maniement forcément délicat, les articles de journaux constituent fréquemment les seuls témoignages de l'époque sur la vie des stations. Néanmoins, ils furent, la plupart du temps, écrits par et pour une *intelligentsia* essentiellement parisienne, celle-là même qui fréquentait ces lieux de villégiature à la mode et était fortement imprégnée des « représentations qu'une société bourgeoise se fai[sai]t d'une station de bord de mer³¹ »; de sorte qu'ils revêtent souvent davantage la forme d'une mise en abyme qu'ils ne constituent un exposé objectif des faits observés et, par voie de conséquence, ne sauraient être pris au pied de la lettre. Il en va ainsi de cette catégorie d'articles constituée par les échos ou chroniques des plages des grands quotidiens nationaux, qui étaient

31 HÉBERT Didier, « Urbanisation de la Côte Fleurie. Principes, organisation et développement (1830-1914) », *Histoire urbaine*, n° 41, décembre 2014, p. 45-61 (note 44 p. 58).

l'occasion pour leurs auteurs d'exalter une certaine forme de vie balnéaire, prolongement de la vie dans la capitale française; à travers ce prisme, nous nous efforcerons de les rendre à leur cohérence historique. Ce sont bien souvent les mêmes qui véhiculaient une image idéalisée d'Étretat. Il convient d'y ajouter les journaux balnéaires, reflets de la vie des stations durant la saison mais aussi, assez souvent, pourvoyeurs de listes des baigneurs renseignant parfois sur le lieu de résidence de ces derniers;

– en revanche, les sources « officielles » (administratives, scientifiques...), lorsqu'elles existent, sont souvent lacunaires s'agissant d'Étretat: il en va hélas ainsi de ces documents fort précieux que constituent les rapports de l'Académie nationale de médecine sur le service médical des eaux minérales de la France, qui, comme leur titre ne l'indique pas, contenaient également des informations sur les stations balnéaires.

BILAN HISTORIOGRAPHIQUE ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Les études ou travaux universitaires actuels sur la station d'Étretat (voir l'annexe 5) ne sont guère légion: ainsi, aucune thèse déjà soutenue ou même en préparation n'est signalée sur les sites internet *ad hoc*. Tout se passe donc comme si l'histoire de cette localité à l'Époque contemporaine avait été écrite une fois pour toutes, ou bien comme si son cas, banal voire inintéressant, ne méritait guère que l'on s'y attarde longuement: il n'en est évidemment rien, le seul volume du présent travail en faisant foi.

L'élargissement géographique de nos investigations, rendu encore plus nécessaire par cet état de fait, a abouti à la typologie suivante:

– des ouvrages et articles généraux sur le phénomène balnéaire, à l'échelle nationale mais aussi régionale (dont, pour la Normandie, de nombreuses mises au point fort utiles)³². Leur principal intérêt réside, selon nous, en les croisements (et enrichissements) multiples qu'ils autorisent entre approches historique, géographique, économique et sociologique notamment; sans oublier les apports des spécialistes de l'histoire de l'architecture et du patrimoine balnéaire;

– une assez grande quantité de monographies de stations qui permettent de se livrer à des comparaisons parfois très fécondes: c'est ainsi le cas de Cabourg, dont nous verrons que, à bien des égards, il est à rapprocher de celui d'Étretat.

Une exception, notable, doit cependant être mise en avant: celle représentée par la thèse soutenue en 1989 par Sylvain Riquier en vue de l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe de l'École nationale des chartes³³. Ce travail minutieux sur la naissance de l'« économie balnéaire »

32 Nous pensons notamment à l'ouvrage de DÉSERT Gabriel, *La vie quotidienne sur les plages normandes du Second Empire aux Années folles*, Paris, Hachette, coll. « La Vie quotidienne », 1983.

33 RIQUIER Sylvain, « La côte de Seine-Inférieure (mi-xix^e siècle-1940). Naissance et développement d'une économie balnéaire », thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, École nationale des chartes, 1989, 2 vol. (208 + 208 p.).

dans un certain nombre de stations de Seine-Inférieure constitue un outil précieux pour qui entend resituer Étretat à une échelle locale.

On se doit de souligner, à ce stade de notre exposé, que le phénomène balnéaire était « considéré naguère par les historiens comme une thématique mineure³⁴ », ce qui explique pour une bonne part qu'il ait été largement l'affaire des géographes et des historiens de l'art. Contribuer à combler, même modestement, cette lacune dans le cadre du présent ouvrage ne constitue pas la moindre de nos aspirations. En effet, le champ d'études dans lequel se meut l'historien, pluriel par construction (histoire politique, économique, sociale, culturelle...), ne peut que l'inciter à s'emparer de cette thématique du balnéaire afin d'y apporter son propre éclairage de chercheur « généraliste » en complément de celui de ses confrères des disciplines précédemment mentionnées. Car n'oublions pas que « la station balnéaire, en tant qu'objet de notre recherche, se pose en formidable laboratoire de l'évolution touristique³⁵ ».

UNE DÉMARCHE COMPARATIVE ENTRE STATIONS TÉMOINS

Un état des principales caractéristiques de la vie balnéaire à Étretat sur l'ensemble de notre période d'étude ne saurait rendre compte de la singularité de cette station au sein d'un « écosystème » national et international fortement marqué par les phénomènes de circulation. C'est pourquoi il nous est apparu indispensable de nous livrer à un exercice de confrontation avec d'autres stations balnéaires.

Aussi avons-nous constitué un premier « panel » de cinq stations – Cabourg (actuel département du Calvados), Meschers-sur-Gironde (Charente-Maritime), Palavas-les-Flots (Hérault), Préfaïlles (Loire-Atlantique) et Yport (Seine-Maritime) satisfaisant à un certain nombre de critères, dont le fait qu'elles sont situées sur les quatre façades littorales françaises, qu'elles sont positionnées dans la même strate démographique (de l'ordre de quelque 1 000 à 2 000 habitants en 1901) et au niveau de fréquentation « moyen » (c'est-à-dire n'ayant accueilli pas plus de 10 000 touristes de séjour ou « baigneurs » par saison au tout début du xx^e siècle).

En outre, chaque fois que cela a été possible – c'est-à-dire : que les sources le permettaient –, nous avons élargi la comparaison à :

– d'autres stations balnéaires, telles Arcachon, Biarritz, Nice, Les Sables-d'Olonne ou Trouville (liste non exhaustive), pour lesquelles les journaux balnéaires d'époque mentionnent le lieu de résidence de leurs villégiateurs (*panel n° 2*);

34 LE BOUËDEC Gérard, « Les interfaces littorales et maritimes : évolution de la recherche », in Frédérique LAGET et Alexis VRIGNON (textes réunis par), *S'adapter à la mer. L'homme, la mer et le littoral du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Enquêtes & documents/Centre de recherches en histoire internationale et atlantique », 2014, p. 15-46 (p. 18).

35 CLAIRAY Philippe, « Les stations balnéaires de Bretagne : des premiers bains... à l'explosion touristique des années 1960 », thèse de doctorat en histoire contemporaine, dir. Claude Geslin, université de Rennes 2, 2003, p. 9.

– des communes peu ou pas touristiques limitrophes ou toutes proches de celle d'Étretat : il s'agit entre autres de Bordeaux-Saint-Clair et de Saint-Jouin-Bruneval (actuel canton d'Octeville-sur-Mer). Essentiellement agricoles, elles présentaient donc un profil économique très différent de celui d'Étretat tout en étant en étroite interaction avec elle (en matière de stratégies matrimoniales et de flux migratoires notamment, et sur le plan touristique pour la seconde nommée, comme on le verra). Elles composent notre *panel n° 3*.

PLAN DE NOTRE OUVRAGE

La structure de notre ouvrage repose sur trois parties.

La première, nécessairement plus courte que les suivantes car s'étendant sur une brève période (1945-vers 1960), met en évidence les arbitrages auxquelles la municipalité étretataise dut procéder à la Libération, conjointement aux administrations de l'État, entre les mesures d'urgence que son nécessaire renouveau touristique lui dictait et la tentation de ressusciter son glorieux passé.

La deuxième partie analyse le formidable essor du tourisme à Étretat entre 1850 et 1914, période durant laquelle ce modeste village acquit le statut de station balnéaire française majeure. Pourtant, un tel bouleversement n'allait vraiment pas de soi, dès lors que les conditions de base de la venue des touristes (l'accessibilité du site, une offre d'hébergement suffisante et la commodité de la pratique des bains) étaient loin d'être remplies. Encore fallait-il par conséquent que d'autres facteurs entrent en ligne de compte : nous voulons parler de ce que nous avons appelé « la construction de l'identité » de cette station au travers de l'intense circulation des images et des représentations qui lui furent attachées et véhiculées par ses « inventeurs » (*l'intelligentsia* française, et, singulièrement, parisienne) ainsi que par leurs relais auprès du corps social (guides touristiques, affiches, publicité...).

Enfin, la troisième et dernière partie (1918-1939) retrace une trajectoire balnéaire nettement plus sinueuse. En effet, si cette station connut, au sortir de la Grande Guerre et jusqu'à la fin des années 1920, une seconde phase d'essor par le biais d'une circulation balnéaire aux leviers d'action renouvelés (au travers des sports et des danses modernes), les années 1930 inaugurent en revanche une période assurément plus maussade que les acteurs locaux tenteront de gérer au mieux. Au terme de ces deux décennies contrastées, la physionomie d'Étretat s'en trouvera passablement modifiée, ce dont un « instantané » de sa situation sur les plans tant démographique qu'économique en 1939 rend clairement compte : d'une part, notre station étretataise se caractérisait par un important brassage et un déclin de sa population ; d'autre part, l'année 1939 marque incontestablement l'avènement d'un nouveau modèle économique pour cette localité longtemps largement tributaire du produit de ses pêcheries et qui, dès lors, s'orienta résolument vers des activités de type tertiaire.